



COLLÈGE
DE FRANCE
—1530—

chaire de Rationalité et
sciences sociales



Centre de Théorie et
Analyse du Droit

Forgée par Sieyès, la théorie du pouvoir constituant, en permettant de penser la limitation des pouvoirs constitués, a joué un rôle prépondérant dans la manière dont la pensée juridique française a interprété les principes du constitutionnalisme moderne.

Un retour de la réflexion et du questionnement théorique sur la notion de pouvoir constituant peut apparaître aujourd'hui comme une nécessité pour tenter d'analyser les enjeux juridiques et politiques du très complexe processus de révisions constitutionnelles par lequel s'opère l'expression par chacun des peuples membre de l'Union européenne de son adhésion au texte du Traité de Lisbonne, où se joue la possibilité même de l'existence d'un « pouvoir constituant » européen.

Colloque organisé par

Jon ELSTER, professeur, chaire Rationalité et sciences sociales du Collège de France

Olivier CAYLA, directeur d'études à l'EHESS, directeur de l'UMR CNRS Centre de théorie et analyse du droit

Pasquale PASQUINO, directeur de recherches au CNRS, professeur à la New-York University

Coordination et communication

Stéphanie Novak, chaire Rationalité et sciences sociales du Collège de France

Françoise Segers, Institut du Monde Contemporain du Collège de France

Catherine Beaumont, Centre de Théorie et Analyse du Droit, Université Paris X-Nanterre

LE POUVOIR CONSTITUANT ET L'EUROPE

Colloque organisé par la chaire de
Rationalité et sciences sociales
du Collège de France
et l'Unité mixte de recherche 7074 du CNRS
« Centre de théorie et analyse du droit »

vendredi 12 décembre 2008
9h00-17h45

Amphithéâtre Maurice Halbwachs
11, place Marcelin Berthelot - 75005 Paris
tél : 01 44 27 11 47

www.college-de-france.fr

Colloque organisé avec le soutien de l'Institut du Monde Contemporain

Entrée libre
dans la limite des places disponibles

PROGRAMME

matinée : La théorie du pouvoir constituant

- 9h00 Jon ELSTER, professeur au Collège de France
Le pouvoir constituant et la constitution non écrite
- 9h35 Jeffrey LENOWITZ, doctorant à la Columbia University (New York)
The People Say No: Constitutional Rejection and the Second Movement of the Constituent Power
- 10h10 Claude KLEIN, professeur à la Faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem
Inexistence ou disparition du pouvoir constituant ?
- 10h55 Pause
- 11h10 Pasquale PASQUINO, professeur à la New-York University, directeur de recherches au CNRS
Le pouvoir constituant et le gouvernement limité dans l'Amérique du XVIII^e siècle
- 11h55 Arnaud LE PILLOUER, maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise
Reconstitution(s) du pouvoir constituant

après-midi : Le pouvoir constituant européen

- 14h30 Ulrich PREUSS, professeur à la Hertie School of Governance, Berlin
Y a-t-il un pouvoir constituant dans l'Union Européenne ?
- 15h15 Guy CARCASSONNE, professeur à l'Université Paris X - Nanterre
La ratification « populaire » du traité européen
- 16h00 Pause
- 16h15 Paolo PONZANO, conseiller principal pour les questions institutionnelles à la Commission européenne
Le processus de constitutionnalisation au sein de l'Union Européenne
- 17h00 Olivier CAYLA, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales
L'obscurité de l'identité du pouvoir constituant européen